



## NEWSLETTER JUIN 2018

### Déremboursement – Evaluation – L'offre de services de la SSH



La situation actuelle de l'Homéopathie en France et en Europe est préoccupante. En France la menace d'un déremboursement des médicaments homéopathiques a été évoquée. Les médias reprennent tous sans les discuter les publications, pourtant controversées, du rapport australien du NHRMC et celui des Académies des Sciences qui s'appuient sur le précédent, pour répéter à l'envi que l'Homéopathie n'est que du placebo.

Le ministère de la Santé a évoqué une évaluation de l'efficacité de l'homéopathie à mener cet été. Dans cette perspective la SSH a contacté dès le mois d'Avril la Direction Générale de la santé, Mme Gallot, la responsable des médecines non conventionnelles, pour lui offrir sa collaboration lorsque cette évaluation se mettra en place.

En Mai c'est Mme la ministre elle-même que nous avons informée de notre souhait d'être associés aux travaux qu'elle diligentera.

C'est le rôle d'une Société savante de faire ce travail, d'être présente au nom de tous les confrères pour s'assurer que tous les éléments seront pris en compte, aussi bien ceux à charge que ceux à décharge pour une évaluation la plus proche de la réalité de l'homéopathie.

### Communiqué de presse

Un communiqué de presse, signé par une centaine de confrères et destiné à resituer la place de l'homéopathie au sein du système de santé français, a été diffusé par la SSH le 7 mai dernier.



A lire ici : [http://assh-asso.fr/images/COM\\_PRESSE\\_SSH\\_7\\_MAI\\_2018.pdf](http://assh-asso.fr/images/COM_PRESSE_SSH_7_MAI_2018.pdf)

## Les Entretiens de Paris organisés par le centre Saint Jacques – 12 et 13 Octobre 2018

Toute science se définit par un objet et une méthode et se doit de déboucher sur la mise au jour de connaissances à valeur universelle. Elle doit, aussi, reposer sur des observations vérifiables et des raisonnements rigoureux.

La validité de la méthode homéopathique se fonde sur la présentation de cas, dûment documentés, singuliers, nombreux et divers.

En ce sens, l'homéopathie pourrait être pensée comme une « Experiment Based Medicine ».

Le congrès sera donc conçu selon deux axes :

- Présentation d'expériences cliniques thérapeutiques
- Présentation de l'objet de l'homéopathie et développement d'aspects théoriques et scientifiques à la fin de chaque demi-journée, venant donner sens aux cas cliniques présentés.

Cette organisation devrait ouvrir la voie à une nouvelle façon de présenter l'homéopathie capable d'unifier théorie et pratique et de rendre notre discipline davantage compréhensible par les communautés médicales et scientifiques, habituées au label d'«Evidence Based Medicine » (EBM), que nous aborderons en DPC le samedi.

<http://assh-asso.fr/accueil-assh/agenda/39-44e-entretiens-homeopathiques-de-paris>



## Le 2ème Congrès de la SHISSO les 29 et 30 Juin à Strasbourg



Consacré à la prise en charge de la fatigue dans les soins de support en oncologie le congrès sera présidé par le Pr Michael Frass de l'Université de Vienne

<https://www.shisso-info.com/congres-strasbourg>

**L'agenda des évènements homéopathiques est disponible en ligne ici :**

<http://assh-asso.fr/accueil-assh/agenda>



**Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas encore adhéré :**

<http://assh-asso.fr/ssh/appele-a-cotisation>

## RAPPEL COTISATION 2018 SSH/ECH

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse Professionnelle :

Tél. : Port. :

Spécialité :

**E-mail (indispensable pour les contacts) :**

Année de thèse ..... Faculté .....

Diplôme d'homéopathie ou équivalence / Année : ..... Ecole ou Faculté .....

Année d'installation : .....

Secteur d'activité : I  II  III

**MERCI D'ADRESSER CE BULLETIN AVEC VOTRE CHEQUE  
A L'ORDRE DE LA S.S.H. (90 euros\*) à :  
SSH – 79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS**

\* Cette cotisation inclut votre adhésion à l'ECH

***Vous pouvez régler votre cotisation :***

Chèque bancaire

Virement, merci de préciser vos nom et prénom afin que celui-ci soit bien pris en compte (RIB en bas de page).

Avec nos remerciements.

Dr Alain SAREMBAUD  
Trésorier

Dr Hélène RENOUX  
Présidente

RIB : IBAN FR76 3000 3039 5500 0372 7352 737 – BIC : SOGEFRPP



Coupon à remplir, détacher et conserver en guise de justificatif fiscal

Le Docteur.....  
a réglé la somme de ..... Euros, à la SSH et à l'ECH (cotisation 2018), le.....  
BANQUE ..... N° du chèque .....

Par virement le : .....

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)